

L Enfant Victime D Infractions Et La Justice Un D

Practitioners and academics dealing with the Middle East can turn to the Yearbook of Islamic and Middle Eastern Law for an instant source of information on the developments over an entire year in the region. The Yearbook covers Islamic and non-Islamic legal subjects, including the laws themselves, of some twenty Arab and other Islamic countries. The publication's practical features include: - articles on current topics, - country surveys reflecting important new legislation and amendments to existing legislation per country, - the text of a selection of documents and important court cases, - a Notes and News section, and - book reviews.

Les victimes et leurs souffrances ont longtemps été négligées, notamment par une justice dont le but était avant tout de régler le sort du criminel et de protéger la société. Au cours des deux dernières décennies, un long chemin a été parcouru et la reconnaissance des droits des victimes d'infraction a trouvé sa traduction législative, notamment en matière d'indemnisation et de

réparation au sens large (place de la victime dans le procès pénal, écoute, prise en charge...). Même si beaucoup reste encore à améliorer relativement à l'accompagnement psychologique et social des victimes, de nombreux dispositifs et structures existent aujourd'hui : services d'aide aux victimes, cellules d'urgence, associations de victimes... Depuis peu cependant, on assiste à un double mouvement, sécuritaire et " victimaire ", dont les dérives pourraient remettre en cause certaines de ces avancées. Comment concilier le juste droit d'une société à se protéger et celui tout aussi essentiel des auteurs d'infraction à une justice équilibrée ? La voie ouverte par la justice " restaurative ", qui se développe un peu partout dans le monde, pourrait offrir à cet égard des perspectives nouvelles. Ce modèle se conçoit en effet comme un processus impliquant, de manière active, toutes les parties consentantes, infracteur, victime, communautés société, et visant à réparer tous les préjudices, au sein d'un procès pénal rénové. Dans un débat d'une actualité autant juridique que politique, ce dossier aidera à faire la part des choses, en éclairant certains éléments essentiels : difficultés à définir la notion même de victime, rôles de chacun des acteurs et leurs

limites (appareil judiciaire, services d'aide, associations...), enjeux juridiques (droit de la prescription et irresponsabilité pénale) et social d'intégration harmonieuse et de prévention des victimisations...

L'Union européenne est productrice de normes pénales. C'est une réalité assez récente, mais qui a connu des développements fulgurants ces vingt dernières années, avec, dans un premier temps, l'identification de la coopération judiciaire pénale comme une matière d'intérêt commun par le traité de Maastricht, dans un deuxième temps, la définition de l'objectif de la mise en place d'un espace de liberté, de sécurité et de justice, par le traité d'Amsterdam et enfin, dans un troisième temps, la constitution de l'espace de liberté, de sécurité et de justice comme une des politiques de l'Union, par le traité de Lisbonne. Les nouvelles normes pénales élaborées dans ce cadre visent tout à la fois à rapprocher les droits nationaux, à améliorer la coopération policière et judiciaire entre les autorités compétentes des États membres, en introduisant notamment des concepts nouveaux comme le principe de disponibilité pour les informations policières ou celui de reconnaissance mutuelle pour les décisions judiciaires, et à apporter une

dimension européenne à l'exercice de la justice pénale. C'est ainsi qu'un véritable corpus de normes se constitue progressivement, qui est certes encore parcellaire, mais dont l'empreinte se marque déjà, et de façon toujours plus évidente, sur l'action des législateurs nationaux comme des autorités judiciaires et des autres autorités chargées de la prévention et de la répression des infractions. Ce corpus forme aujourd'hui un nouveau domaine du droit à part entière, qui est le droit pénal européen. L'objectif de cet ouvrage est d'introduire le lecteur à ce domaine encore jeune et en mouvement constant. Il ne s'agit pas tant de faire un état des lieux descriptif que de donner des outils pour comprendre la portée des résultats déjà atteints et d'ouvrir des pistes de réflexion pour permettre d'appréhender les enjeux de la mise en place d'une justice pénale européenne. Comment expliquer les choix qui ont présidé à la construction de cet espace ? Quels sont les principes revendiqués ou implicites qui sont à l'oeuvre dans cette entreprise et quelles sont les conséquences voulues ou imprévues des choix qui ont été posés ? Telles sont les questions qui reviendront tout au long de ce livre. Le livre rappelle la jeune histoire de l'émergence de

ce domaine du droit, il présente le cadre institutionnel dans lequel il se construit depuis le traité de Lisbonne et présente l'ensemble des réalisations dans les trois axes de son développement : le rapprochement des droits, la coopération policière et judiciaire et enfin l'émergence progressive d'une justice pénale européenne ou d'une approche européenne de la justice pénale. Cet ouvrage s'adresse aux étudiants qui abordent pour la première fois ce domaine comme une terra incognita, aux praticiens du droit qui sont de plus en plus souvent confrontés sur le terrain à des questions liées au caractère transnational de la criminalité dans le cadre européen, mais aussi à toutes les personnes qui sont intéressées au développement du droit de l'Union européenne et qui, décideurs politiques ou membres de la société civile, veulent donner corps à un projet de justice pénale européenne.

Violence Juvénile

Délibérations Du Comité Sénatorial
Permanent Des Affaires Juridiques Et
Constitutionnelles

Convention Du Conseil de L'Europe Sur la
Lutte Contre la Traite Des Etres Humains
A Study of Indonesia

LA PROTECTION JUDICIAIRE DU MINEUR EN DANGER

This is a revised and enlarged edition of report 30 proposing a new Code of Substantive Criminal Law for Canada. The proposed Criminal Code expresses the essential principles of criminal law and rules of general application. It defines most of the crimes of concern to a modern industrialized society. At the same time, it drops archaic provisions but addresses modern day social problems like pollution and terrorism. Title I is the general part containing rules of general application; Title II contains most of the crimes against the person; Title III enumerates most of the crimes against property; Title IV lists crimes against the natural order; Title V deals with crimes against the social order; and Title VI encompasses crimes against the governmental order.

In accordance with Article 102 of the Charter and the relevant General Assembly Resolutions, every treaty and international agreement registered or filed and recorded with the Secretariat since 1946 is published in the United Nations Treaty Series. At present, the collection includes about 30,000 treaties reproduced in their authentic languages, together with translations into English and French, as necessary. The Treaty Series, where treaties are published in the chronological order of registration, also

Acces PDF L Enfant Victime D Infractions Et La Justice Un D

provides details about their subsequent history (i.e., participation in a treaty, reservations, amendments, termination, etc.). Comprehensive Indices covering 50-volume-lots are published separately. A Standing Order service is available for the Series and out-of-print volumes are available on microfiche.

Il est temps de s'en rendre compte ! Les « technologies nouvelles » n'ont plus rien de... nouveau. Tout au contraire, elles ont déjà innervé toutes les pratiques juridiques quotidiennes. L'avocat ne peut y échapper, que ce soit dans un nombre croissant de procédures, mais aussi pour les questions de preuves. Ce livre permettra également de faire le point sur les derniers développements en matière de e-réputation (contours du droit à l'effacement), mais aussi d'incidence des technologies en droit du travail et en droit pénal (protection pénale des mineurs sur internet et collecte de preuves informatiques en matière pénale).

Protecting children from sexual violence
African Journal of International and Comparative Law

Yearbook of Islamic And Middle Eastern Law

Un droit spécifique

Droit(s) des victimes

Annexes A, C

Opposite pages bear duplicate numbering.

Les violences sexuelles infligées à l'encontre des enfants, comme toute autre forme de maltraitance, sont intolérables. D'incessants et larges combats

sont entrepris tant sur la scène internationale qu'au sein des Etats pour tenter de les enrayer. Une des facettes de ce combat consiste à poursuivre pénalement les auteurs de tels actes. Or, cela n'est pas chose aisée. En effet, de par leur nature, ces infractions sont généralement commises à l'abri des regards indiscrets, de sorte que les seuls témoins susceptibles d'apporter des éléments à l'enquête sont l'enfant et son agresseur, ce dernier tendant le plus souvent à nier ou minimiser ses actes. De plus, il n'existe que rarement de preuves médicales pouvant corroborer les suspicions d'abus. Ainsi, reste le témoignage de l'enfant qui, comme seul élément à disposition du magistrat, prend toute son importance. Il est donc primordial que cette parole soit recueillie de façon optimale, tant pour la victime que pour le présumé auteur. Le but de ce travail est, dans un premier temps, de présenter les particularités inhérentes aux auditions d'enfants victimes d'abus sexuels et les techniques d'entretien généralement recommandées par la communauté scientifique pour y procéder. Dans un deuxième temps, il s'agit de questionner la position de la Suisse, plus particulièrement des cantons de Vaud et Genève, sur cette délicate question. En guise de réflexion finale, il est présenté un exemple qualifié de "bonne pratique" par le Conseil de l'Europe notamment. Le cataclysme judiciaire d'Outreau pose inéluctablement la question du traitement des

proc é dures d'abus sexuels. Les dysfonctionnements rencontr é s au cours de ce proc è s doivent notamment amener une r é flexion sur le recueil de la parole des enfants victimes d'abus sexuels ainsi que sur la formation des magistrats. Cet ouvrage, qui restitue la parole aux enfants, dresse un bilan tr è s contrast é de six ann é es d'application de la loi "Guigou" relative au traitement des proc é dures d'abus sexuels. A travers le recueil fid è le de nombreuses paroles d'enfants et de juges, mais aussi d'enqu ê teurs ou de travailleurs sociaux, il livre à la critique ces paroles parfois f é roces mais toujours porteuses d' é motion qui r é v è lent les pratiques tr è s in é gales des acteurs sociaux et judiciaires confront é s à la r é v é lation des violences sexuelles. Cet ouvrage est finalement un moyen de proposer une m é thode d'approche et de traitement de leurs r é v é lations.

Pour une é ducation à la citoyennet é

Index to Foreign Legal Periodicals

La Protection des Enfants contre l'exploitation et les abus sexuels

Charte sociale europ é enne

Revue juridique et politique, ind é pendance et coop é ration

Pour une nouvelle codification du droit p é nal

The new Edition of the report of the European

Commission for the Efcency of Justice (CEPEJ), which evaluates the functioning of the judicial systems in 45

Council of Europe's member states and an observer state

to the CEPEJ, Israël, remains in line with the process carried out since 2002. Relying on a methodology which is already a reference for collecting and processing a wide number of quantitative and qualitative judicial data, this unique study has been conceived above all as a tool for public policy aimed at improving the efficiency and the quality of justice. To have the knowledge in order to be able to understand, analyse and reform, such is the objective of the CEPEJ which has prepared this report, intended for policy makers, legal practitioners, researchers as well as for those who are interested in the functioning of justice in Europe.

Durant de longs siècles, les victimes sont restées dans « les oubliettes » du système de justice pénale. Ce n'est que depuis quelques années qu'un cadre normatif respectueux de leurs droits se construit, tant au niveau international, régional que national, sous l'impulsion solidaire du secteur associatif. La diversité et l'ampleur des traumatismes subis par les victimes d'infractions pénales rendent impérieuse leur prise en compte globale par des professionnels qualifiés.

La démocratie participative est en construction. Être un citoyen libre et responsable, c'est faire entendre son opinion, proposer des projets et des solutions aux problèmes, s'associer aux débats et aux prises de décisions, assumer des responsabilités. Mais qu'en est-il des enfants? Sont-ils eux aussi des citoyens? En se référant à la convention internationale des droits de l'enfant, l'ouvrage montre qu'au terme d'un long processus

historique, l'enfant soumis est devenu enfant citoyen, désormais titulaire de droits civils, sociaux et culturels, mais aussi de libertés publiques. Toutefois, un apprentissage s'avère nécessaire : l'enfant devient citoyen par l'exercice de la citoyenneté. S'appuyant sur une riche expérience de d'instituteur, de formateur et de chercheur, l'auteur propose aux équipes pédagogiques des éléments pertinents pour mettre en place une éducation à la citoyenneté démocratique par une participation active et responsable des enfants : conseils de classe et d'école, organisation des libertés, organisation des responsabilités, démarche participative, règles de vie et discipline éducative... Cet ouvrage intéressera tout particulièrement les professeurs et étudiants des IUFM et des écoles normales, les enseignants de l'école primaire, les éducateurs et animateurs de centres pour enfants, les organisations défendant les droits de l'enfant, les mouvements pédagogiques.

Convention Du Conseil De L'europe

Treaty Series 2308

Le parcours judiciaire de l'enfant victime

Paroles d'enfants paroles de juges

World Mental Health

L'enfant victime d'infractions et la justice

Ce guide, produit conjointement par Amnesty

International et le Conseil de l'Europe, a pour but

d'offrir une aide dans la conception de politiques et de mesures visant à mieux répondre au problème des mutilations génitales féminines, et d'ouvrir la voie au

changement. Il se fonde sur la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (également connue sous le nom de Convention d'Istanbul), qui est entrée en vigueur en août 2014. La Convention d'Istanbul est le premier traité à reconnaître l'existence des mutilations génitales féminines en Europe et la nécessité d'une réponse systématique en la matière (article 38 de la convention). Elle exige des États parties qu'ils renforcent les mesures de prévention en s'adressant aux communautés affectées, tout comme au grand public et aux professionnels concernés. Elle génère l'obligation d'offrir protection et soutien aux femmes et aux filles en danger lorsqu'elles en ont le plus besoin. Elle place également au premier plan leurs besoins et leur sécurité.

Defensa y promoción de los derechos del menor para el fortalecimiento de la Democracia y el Estado de Derecho en el seno de la Unión Europea y del Consejo de Europa.

De nos jours, l'enfant maltraité est considéré comme une victime que le Droit doit protéger. Mais pour édicter les mesures appropriées, pour éviter qu'aux traumatismes de l'agression ne s'ajoute celui de la judiciarisation, il faut comprendre la souffrance de l'enfant, rechercher les conditions propres à l'apaiser, et voir si elles sont compatibles avec les principes du droit en vigueur. Comment éviter qu'un enfant, déjà traumatisé par l'agression qu'il a subie, ne revive cette scène cruelle en la racontant à plusieurs reprises devant des policiers et des magistrats censés le protéger ?

Acces PDF L Enfant Victime D Infractions Et La Justice Un D

Comment éviter qu'un enfant victime ne se retrouve dans le box des accusés comme dans le procès d'Outreau ? Comment amener un enfant violenté et trahi par des adultes, et parfois par ses propres parents, à se retrouver en confiance face aux magistrats qui vont l'interroger lors du procès contre son agresseur ? Des juristes confrontent leur réflexion à celle de médecins, pédiatres, pédopsychiatres et psychanalystes, dans l'objectif de mieux protéger l'enfant au cours de son parcours devant les tribunaux.

Labour Market Monitoring and Employment Policy
Africa South of the Sahara
(2003-2004)

Les droits des victimes d'infraction

Les droits de l'enfant à l'école

Index to Periodical Literature. Third supplement

Also available as an e-book Ce cours apporte la cohérence au pluralisme des méthodes, dans une perspective qui tient compte des intérêts de la société. Les règles de conflit de lois sont présentées dans une nouvelle structure, exhaustive, permettant de définir la place des règles unilatérales et bilatérales et des lois de police et d'y intégrer le droit de l'Union européenne. On distinguera ainsi entre les règles attributives, matérielles et réceptives de conflit de lois. Cette convention vise la prévention de l'exploitation et des abus sexuels à l'encontre des enfants, la protection des enfants victimes d'infractions de nature sexuelle et la poursuite des auteurs. En soulignant le respect des droits de l'enfant et son intérêt supérieur,

la convention traite notamment des mesures préventives ; des infractions pénales, y compris plusieurs infractions entièrement nouvelles, telles que la sollicitation d'enfants à des fins sexuelles (le "grooming") ; des mesures de protection et d'assistance aux enfants victimes et à leur famille ; des procédures d'enquêtes et de poursuites adaptées aux besoins spécifiques des enfants ; des programmes ou mesures d'intervention à l'égard des auteurs d'infractions sexuelles sur des enfants ; de l'enregistrement et de la conservation de données sur les délinquants sexuels condamnés ; de la coopération internationale et du mécanisme de suivi. Vue d'ensemble du problème en Europe. Etudes de cas dans différents pays (Roumanie, Allemagne, Pologne, Angleterre). Analyse aussi la nature des politiques mises en oeuvre pour aider les victimes et prévenir les violences : aide thérapeutique aux victimes, services d'assistance téléphonique, traitement des auteurs d'abus sexuel...

L'audition de l'enfant victime d'abus sexuels

Assemblée Parlementaire

étude socio-judiciaire

Pas de droit sans technologie

Proceedings of the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs

Proceedings of the Senate Standing Committee on Legal and Constitutional Affairs

On est légitimement choqué que des enfants

puissent encore être victimes d'infractions. Mais c'est pourtant une réalité : certains enfants sont régulièrement victimes de faits pénalement répréhensibles. Force est également de reconnaître que d'autres subissent des violences, pas seulement de la part d'adultes, mais souvent d'autres enfants. On pense immédiatement aux violences physiques ou sexuelles, infligées dans la famille, mais aussi hors la famille, dans la rue ou dans des institutions, parfois même dans des structures relevant du dispositif de protection de l'enfance. Face à cette réalité, a émergé un droit pénal spécifique qui contribue à dessiner un statut de l'enfant. Ce dernier peut être victime d'infractions de droit commun ou d'infractions spécifiques. Et le fait que la victime soit mineure peut être une circonstance aggravante. Une procédure pénale particulière s'efforce en outre de compenser la faiblesse de l'enfant à se faire rendre justice. L'enfant victime a ainsi acquis le droit d'être acteur de la procédure contre son agresseur, notamment par l'introduction de dispositions lui facilitant la parole. Indéniablement, on va dans le bon sens avec une meilleure prise en compte des enfants victimes d'infractions pénales. Reste que composé de nombreuses règles ou dispositions entassées les unes sur les autres, accumulées au fil du temps et des réactions du moment, ce droit peut apparaître disparate, confus, complexe, difficilement intelligible. Rédigé par Jean-Pierre

Rosenczveig, magistrat honoraire, ancien président du tribunal pour enfants de Bobigny, président du Bureau international des droits de l'enfance, cet ouvrage a pour vocation de guider le lecteur au coeur du droit pénal et des procédures spécifiques aux mineurs.

The Council of Europe Treaty Series (CETS) contains the official versions of all the conventions and agreements adopted within the Council of Europe, numbered in the chronological order of their opening for signature. The date on the cover of the publication is that of the opening of the treaty for signature.

Depuis quelques années, les médias se font fréquemment l'écho d'affaires concernant des mineurs. La France, à l'instar de nombreux autres pays, s'en est émue. Elle s'est efforcée d'adapter sa législation pour améliorer la situation des enfants et des adolescents en danger ou en difficulté. Malgré cette volonté de protection sans cesse réaffirmée, ni les dispositions du nouveau Code Pénal, ni les mesures éducatives de l'ordonnance de 1945, ni les pratiques judiciaires ne permettent d'atteindre, avec efficience, l'objectif recherché: la socialisation harmonieuse de l'enfant.

Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique - Un outil pour mettre fin aux mutilations génitales féminines

Convention Du Conseil de L'Europe Sur la Prévention Et la Lutte Contre la Violence À L'égard Des Femmes Et la Violence Domestique L'abus sexuel des enfants en Europe

Le mineur et le droit pénal

Systèmes judiciaires européens - Edition 2014 (données 2012) - Efficacité et qualité de la justice Aspects de Droit Interne et de Droits Européens

On 22 to 28 July 2018 the International Academy of Comparative Law organized its 20th General Congress in Fukuoka Japan. The General Congresses of the Academy are held every four years and address from a comparative perspective a multitude of topics that appear particularly relevant in our contemporary society. This book gathers a selection of the general contributions to the 20th General Congress dealing with current issues in Comparative Law. This is a premiere for the Academy. It seemed important for the Executive Committee to have access to the general contributions offered during the General Congress which certainly deserve the same attention as the General Reports. Du 22 au 28 juillet 2018 l'Académie internationale de droit comparé a organisé son 20ème Congrès général à Fukuoka au Japon. Les congrès généraux de l'Académie se tiennent tous les quatre ans et abordent dans une perspective comparative une multitude de sujets qui apparaissent particulièrement pertinents dans notre société contemporaine. Ce livre rassemble une sélection des contributions générales du 20ème Congrès général qui traitent des questions actuelles du droit comparé. Il s'agit d'une première pour l'Académie. Il est apparu important pour le Bureau de pouvoir avoir accès aux contributions générales offertes pendant le Congrès général et qui méritent assurément la même attention que les rapports généraux.

Mineurs victimes, mineurs délinquants... Tous sont en danger, les premiers car ils sont atteints dans leur intégrité, leur moralité ; les

seconds parce qu'ils risquent d'obérer leur avenir et de perdre tout aussi sûrement que les précédents leur destinée. Tous ont besoin d'une protection et l'on constate que celle-ci est de plus en plus souvent judiciaire. Que l'enfant soit victime de maltraitance ou qu'il y ait passage à l'acte d'un mineur désorienté, le recours au juge apparaît aujourd'hui comme le moyen le plus approprié pour protégé l'un de la violence subie, l'autre de la violence exprimée. Protecting children from sexual violence - A comprehensive approach is a collection of highly readable expert papers for both child professionals and the general public. It is divided into five parts, presenting a European overview and covering the existing legal frameworks; abuse prevention and reporting; rehabilitation and social reintegration of victims; sexual violence on the Internet; and public and private partnerships against abuse. It also sheds light on the little-known problem of children who are sexually abusing other children. In addition to providing thorough information on the many facets of this complex subject, this publication also highlights new concepts, facts and recommendations. Foremost is the significant lack of data on the prevalence and nature of sexual violence in Europe, underscoring the need for co-ordinated pan-European research and information gathering, which are vital to effective policy making and programme design. It also sounds the alarm for urgent co-ordinated action in various fields to drastically improve child protection through awareness raising; targeted and specialised training, intervention and therapy programmes; sex education in schools; responsible family attitudes; and justice systems with tighter abuse laws and which take account of children's special needs as reliable witnesses. Protecting children from sexual violence is published as part of the Council of Europe campaign to stop sexual violence against children. The hope is that this publication will inspire judges, the police, educators, governments, the media and legislatures to join the campaign and expose, demythify and take concerted action to combat sexual

violence against children, a phenomenon that affects as many as 20% of children in Europe.

Documents De Seance-session Ordinaire De 2007 22-26 Janvier 2007

conclusions XVII-2

Le mineur et la loi pénale camerounaise

L' enfant et la responsabilité civile

De l'oubli à la reconnaissance

La dimension sociale du droit international privé

L'ETUDE EST CENTREE SUR LA SPECIFICITE DE L'ENFANT AU REGARD DE LA RESPONSABILITE CIVILE. CETTE SPECIFICITE CONSISTANT D'UNE PART EN SA DEPENDANCE VISA VIS DE SA FAMILLE ET D'AUTRE PART EN SON MANQUE DE MATURITE, LE PLAN DE CETTE ETUDE A ETE CONSTRUIT EN FONCTION DE CES DEUX ELEMENTS. LA PREMIERE PARTIE A DONC ETE CONSACREE A LA RESPONSABILITE DES PERE ET MERE, ET LA LA SECONDE PARTIE A LA RESPONSABILITE PERSONNELLE DE L'ENFANT. CETTE THESE REVELE LES HESITATIONS JURISPRUDENTIELLES ENTRE DEUX TENDANCES : VOLONTE D'INDEMNISER MAIS AUSSI VOLONTE DE SANCTIONNER. LES SOLUTIONS ATUELLES NE PARVIENNENT PAS A OBTENIR L'EQUILIBRE ENTRE CES DEUX FONCTIONS DE LA RESPONSABILITE CIVILE. PAR AILLEURS LA SPECIFICITE DE L'ENFANT EST TOTALEMENT OCCULTEE NOTAMMENT AVEC L'AVENEMENT DE LA FAUTE OBJECTIVE. DES SOLUTIONS SONT PROPOSEES POUR PARVENIR A LA CONCILIATION

*ENTRE LES FONCTIONS NORMATIVE ET
REPARATRICE DE LA RESPONSABILITE. SEULE LEUR
SEPARATION EN DEUX PHASES BIEN DISTINCTES
PEUT PERMETTRE L'EQUILIBRE ET RESTAURER LA
FONCTION NORMATIVE DE LA RESPONSABILITE
TROP SOUVENT OCCULTEE AU PROFIT DE LA
FONCTION REPARATRICE. CETTE RESTAURATION
PERMATTRAIT DE DE PRENDRE EN COMPTE LA
SPECIFICITE DE L'ENFANT PARTICULIEREMENT
NIEE DEPUIS LES ARRETS DE L'ASSEMBLEE
PLENIERE DE T984.*

Council of Europe Treaty Series

*la Suisse, bonne élève? Enquête sur la pratique dans les
cantons de vaud et Genève*

Recueil Des Arrêts Et Décisions

African Law Bibliography: 1977-1986 (3 v.)

General Contributions of 2018 Fukuoka Congress –

Contributions générales du Congrès de Fukuoka 2018

*Essai d'une méthode d'approche des révélations d'abus
sexuels*